

Trois grands excès de vitesse, deux accidents de voiture et une garde à vue



Trois grands excès de vitesse, deux accidents de voiture et une garde à vue

Auch

Mardi 12 mai, en fin d'après-midi, un Auscitain de 38 ans s'est présenté au commissariat pour déposer une plainte, à la suite d'un différend avec son propriétaire. Celle-ci n'ayant pu être prise en compte par la police, l'homme a quitté le commissariat en donnant un violent coup de coude sur la vitre du sas, de deux mètres de haut, qui s'est cassée. L'homme a été placé en garde à vue jusqu'en fin de matinée, en attendant la convocation judiciaire.

Biran

Mercredi 13 mai, à 8 h 30 sur la RN 124, une automobiliste de 24 ans a perdu le contrôle de son véhicule. Légèrement blessée, elle a été transportée par les pompiers de Vic-Fezensac à l'hôpital d'Auch.

Fourcès

Mercredi 13 mai, une automobiliste de 58 ans qui a perdu le contrôle de son véhicule, s'est retrouvée dans un fossé rempli d'eau. Indemne et ayant pu s'extraire de son véhicule, elle est parvenu à se réfugier sur un îlot où les pompiers sont venus pour la récupérer.

Trois grands excès de vitesse

Mardi 12 mai, la brigade mobile de l'Isle-Jourdain sur la RD 4, commune de Montiron, a intercepté un automobiliste de 46 ans se dirigeant vers Gimont qui roulait à 134 km/h pour une vitesse autorisée de 80 km/h. Puis, à Pujaudran, c'est un autre automobiliste de 38 ans qui circulait vers Toulouse et a été contrôlé à la vitesse de 158 km/h pour une vitesse autorisée de 110 km/h. Les deux contrevenants ont vu leur permis de conduire retiré en attendant une décision judiciaire.

Le même jour, la brigade mobile de Nogaro a intercepté, sur la RN 124, un automobiliste de 46 ans demeurant à Narbonne qui roulait à 137 km/h pour une vitesse autorisée de 80 km/h. Son permis lui a été retiré en attendant une décision judiciaire.